CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E120684** **VALABLE JUSQU'AU** **23/01/2027**

ÉDITÉ LE 28/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2006

Raison sociale : HORTALA BTP

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 22/10/2021

Capital : 24 000

3 RUE DE L'ECOLE
34210 AIGUES-VIVES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BEZIERS 491377586RCS

Siret : 491 377 586 00012

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 55 949K

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 6183852904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 6183852904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Téléphone : 04 68 91 80 61 **Fax :**

Portable : 06 85 91 36 97

Responsabilité légale :
HORTALA CHRISTOPHE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet : http://www.maconnerie-hortala.fr

E-mail : hortala.btp@orange.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 488 156 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	2	28/11/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	2	28/11/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/01/2026 10:25

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E120684** **VALABLE JUSQU'AU** **23/01/2027**

ÉDITÉ LE **28/01/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/2006
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 22/10/2021
Capital : 24 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BEZIERS 491377586RCS

Siret : **491 377 586 00012**
Code NACE : 4399C
Numéro caisse de congés payés : 55 949K

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 6183852904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 6183852904

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : **HORTALA BTP**

3 RUE DE L'ECOLE
34210 AIGUES-VIVES

Téléphone : 04 68 91 80 61 **Fax :**
Portable : 06 85 91 36 97

Site Internet : http://www.maconnerie-hortala.fr
E-mail : hortala.btp@orange.fr

Responsabilité légale :
HORTALA CHRISTOPHE GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE	28/11/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	28/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.